

société soit chargé de prendre les mesures nécessaires pour atteindre le but proposé au plus tôt."

M. BARNARD concourt pleinement dans les observations de M. Chapais et est d'avis que la société doit s'occuper au plus tôt de cette importante question. Il connaît dans l'assemblée un jeune fabricant de talent, qui a montré beaucoup d'énergie pour se rendre capable dans son art. Il présente M. Lord qui est allé étudier le système centrifuge, au fond du Saguenay, alors que ce système était tout nouveau dans la province, et qui a étudié avec soin la question qui occupe actuellement l'assemblée, convaincu qu'il est, qu'il faut prendre des moyens radicaux pour éliminer du marché les mauvais produits de laiterie et de fabrique.

M. LORD répond à l'invitation de M. Barnard en lisant le travail suivant, ayant pour titre :

INCORPORATION DES FABRICANTS ; LES INSPECTEURS DE FABRIQUES ; L'INSPECTION DU BEURRE ET DU FROMAGE.

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS — A la dernière convention laitière à St-Hyacinthe, j'avais exposé une idée à quelques uns de mes amis, concernant l'incorporation des fabricants, et l'inspection des beurrieres et des fromageries. Sollicité par ces mêmes amis qui pensent que la chose serait de quelque utilité, j'ose l'exposer devant cette assemblée, me reposant sur son indulgence.

D'abord, c'est un fait reconnu que l'industrie laitière est très importante et qu'elle promet beaucoup pour la province de Québec; alors c'est notre devoir à nous, fabricants, et à tous ceux qui s'intéressent à cette industrie de l'encourager par tous les moyens possibles, d'y apporter chacun son concours, et de prendre des moyens énergiques pour faire progresser notre industrie afin que nos produits laitiers ne soient pas dépréciés sur les marchés étrangers.

Nous devons travailler d'abord pour ne pas perdre la réputation déjà acquise à l'étranger, ensuite améliorer et perfectionner notre fabrication. C'est la fin qu'il faut considérer dans cette question, car le marché Anglais demande les meilleures qualités de beurre et de fromage, et pas autre chose. Si nous voulons des profits certains, il faut non seulement conserver ce que nous avons déjà acquis, mais aussi prendre les moyens de n'avoir que de bons fabricants, afin de ne pas exporter des beurres et des fromages de seconde qualité, ce qui certainement nous nuit beaucoup sur le marché.

Parmi nos fabricants beaucoup se croient ou se disent capables. Cependant ils se donnent à bas prix, et s'il arrive que la presque totalité du produit fabriqué soit de qualité inférieur, les patrons font une perte considérable; ils s'en prennent au propriétaire de la fabrique, qui, lui, est responsable jusqu'à un certain point des pertes encourues, puisqu'il ne s'est pas assuré les services d'un fabricant compétent. Les patrons se découragent, ils abandonnent la fabrique chacun leur tour, et le propriétaire finit par fermer sa fabrique.

La fabrication améliorée d'après les meilleures méthodes connues, la science des fabricants, sont de première importance à ce sujet. Cependant, j'ajouterai : et il faut n'employer que des fabricants qui pourront nous donner des produits de première qualité.

Alors que doit-on faire pour atteindre ce but?

Voici à mon idée ce qu'il faudrait faire. J'ai trois points à toucher. L'incorporation des fabricants, les inspecteurs de fabriques et l'inspection du beurre et du fromage.

1er. L'incorporation des fabricants :

Peut-on trouver un moyen de forcer à s'instruire ceux qui n'ont pas les connaissances pour faire un produit de première classe, et qui cependant auraient de la bonne volonté, en leur donnant l'occasion de s'instruire, et d'arrêter ceux qui ne veulent pas s'en donner la peine?

A ceci je répondrai oui; et voici ce qu'il faudrait faire.

Tous les fabricants qui sont munis de diplômes officiels devraient s'incorporer, et faire passer une loi pour que tous les fabricants non diplômés n'auraient pas le droit de fabriquer dans cette province.

Tous les fabricants non diplômés et qui sont de bons fabricants, (car il y en a certainement beaucoup parmi ceux-là), devront se présenter devant un comité composé des fabricants les plus compétents qui seraient nommés à cet effet, pour y subir un examen et obtenir un diplôme.

Tous les fabricants qui n'ont pas assez de connaissances devront travailler plus ou moins longtemps dans une fabrique subventionnée, ou dans une fabrique dirigée par un homme compétent, désigné par le gouvernement ou le comité d'industrie laitière, pour y obtenir les connaissances nécessaires et un diplôme. Enfin les fabricants non capables et qui ne veulent pas prendre les moyens de se perfectionner devront rester dans l'ombre, et ne pas avoir le droit de conduire une fabrique.

Voici ce que disait M. Lesage, en novembre 1884. "On engage, dit-il, trop de gens à bon marché, et l'on oublie qu'avec rien l'on n'a rien; par le manque de connaissances du fabricant, les patrons d'un établissement de fabrication peuvent perdre des montants considérables.

"Comme question de fait, c'est la fabrication à bon marché qui nuit, et je sais que, dans le nombre de fabriques fermées, la cause la plus fréquente de ce malheur, c'est encore le manque de connaissances du fabricant."

2ème. Les inspecteurs de fabriques.

La société d'industrie laitière de concert avec le gouvernement provincial a déjà fait un grand pas en nommant des inspecteurs de beurrieres et de fromageries; cependant mon humble opinion est que le système suivi aujourd'hui par nos inspecteurs n'est pas tout-à-fait irréprochable et je crois devoir toucher un point qui me paraît d'une grande importance.

C'est que nos inspecteurs ne font leurs inspections, pour ainsi dire, qu'à vol d'oiseau. Ils ne stationnent qu'une heure ou deux dans chaque fabrique, et ne peuvent voir tous les défauts de fabrication et les corriger chez le fabricant.

Les professeurs ambulants devraient y stationner plus longtemps dans l'intérêt du fabricant et dans l'intérêt de l'inspecteur.

Dans l'intérêt du fabricant, d'abord en lui fournissant l'occasion de s'instruire sur certains points défectueux de sa fabrication qu'il n'aurait certainement pas appris, si l'inspecteur n'avait fait que passer une heure ou deux dans chaque établissement. Et dans l'intérêt du professeur en voyant de ses propres yeux les défauts qu'il n'aurait pas aperçus, s'il n'avait vu fabriquer, vu qu'il est très difficile de connaître certaine défectuosité, sans en voir les opérations.

M. le Président nous disait à la convention de novembre 1884, "que l'inspection des fromageries est une chose non seulement utile, mais nécessaire, et que cette inspection a été établie pour le plus grand avantage des patrons eux-mêmes." Je dirai plus, moi: j'ajouterai que cette inspection a fait beaucoup de bien, non seulement aux patrons, mais aussi aux industriels et aux fabricants, et que ces inspections seraient appelées à faire progresser grandement notre industrie laitière, surtout si nous y apportions quelques modifications.

M. Barnard nous fait la remarque suivante :

"Il importe que nous ayons des hommes très compétents; parmi nos jeunes gens, il en est très certainement qui deviendraient des fabricants distingués et qui pourraient exercer une grande influence sur notre industrie laitière, s'ils avaient l'occasion de s'instruire."

Eh bien! fournissons leur l'occasion de se perfectionner en leur donnant plus de facilité de s'instruire par les inspections plus prolongées, et en forçant ceux qui manquent de bonne volonté à rester de côté.